

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2026

RECONNAÎTRE L'ÉDUCATION AU DEHORS ET EN CONTACT AVEC LA NATURE ET
RÉAFFIRMER LA PLACE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE - (N° 1631)

Adopté

N° AC9

AMENDEMENT

présenté par
M. Iordanoff, rapporteur, Mme Melchior et Mme Herouin-Léautey

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« garantissent »

les mots :

« dispensent également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.